

PAR LES 6ÈMES A ET B

## Du côté de la langue...



**Le mot laïcité est apparu en 1871.**

**Le mot laïc vient du latin « laïcus » et du grec « laos » (peuple).**

**La laïcité c'est la liberté de croire ou de ne pas croire et c'est la séparation de l'Etat et des organisations religieuses.**

**L'adjectif correspondant est « laïc ». Au féminin on écrit « laïque » avec « QUE » et pour le masculin on peut écrire laïc avec « C », mais dans certains cas on peut écrire laïque même au masculin.**

### **PAR EXEMPLE :**

- une école laïque
- un établissement laïc ou laïque

**Il existe un verbe de la même famille, qui est le verbe « laïciser ».**

**Romane SAUGEY - Stella Mastaki - Alexis L'Huillier - Ino-Jun Ndioro (6<sup>ème</sup> A)  
Edouard LANGEHEINE, Ann-Lyz JUIMO, Chloé MBELLA MBAPPE,  
Dominick MPESSA (6<sup>e</sup>B)**

## Interview de M. Mercier, proviseur

*1-D'après vous, qu'est-ce que la laïcité ?*

**Le respect de tous et des diverses opinions, la liberté de faire ses choix.**

*2-Pensez-vous que la laïcité est importante au lycée Justel de Coulanges ?*

**Elle est fondamentale.**

*3-Avez-vous déjà eu des idées pour inciter les élèves à respecter la laïcité ?*

**Je préfère que les élèves me sollicitent et m'apportent des idées.**

*4-Pensez-vous que les élèves respectent la Charte de la laïcité ?*

**Globalement elle est respectée même s'il faut la rappeler.**

*5-Avez-vous déjà eu des cas difficiles concernant la laïcité au lycée Justel de Coulanges ?*

**Il a fallu faire des rappels sur la tenue vestimentaire, sans plus.**

Interview menée par Luc Meka, Dora Messomo, Corentin Sauvard, Penda Some (6<sup>ème</sup> A)

# NON AUX INÉGALITÉS OUI A LA LAÏCITÉ



Elina LEBRIEZ - Patrick ELOUNDOU - Joseph BOWEN - Shirel SATCHA DE KOUPWA

### LE POINT SUR L'HISTOIRE...

La laïcité est un principe républicain qui a été affirmé dès la Révolution française.

Le 26 août 1789 l'article 10 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* stipule que « nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. » Mais c'est sous la III<sup>ème</sup> République que la laïcité s'est réellement définie et enracinée.

En 1882, le 28 mars, Jules Ferry alors ministre de l'Instruction publique remplace ainsi l'enseignement moral et religieux par l'enseignement moral et civique et donne congé un jour par semaine aux élèves pour « permettre aux parents de faire donner, s'ils le souhaitent, à leurs enfants l'enseignement religieux en dehors des édifices scolaires ».

Puis la loi Goblet du 30 octobre 1886 laïcise l'ensemble du personnel de l'enseignement.

Lola Ngeue, Alexia Piendjio, Yohan Biwole, Adrien Yinda (6<sup>ème</sup>B)  
Souad Bagarama, Marley Coralie Louise Kenmogne, Alannah Nyaka (6<sup>ème</sup>A)

### LA LAICITE AU CAMEROUN

Le Cameroun est un pays multiconfessionnel. Il a de nombreuses religions qui cohabitent, cependant le Cameroun est laïc.

L'éducation est une grande priorité nationale. Elle est assurée par l'Etat. L'Etat garantit à tous l'égalité de chances d'accès à l'éducation. Sans opinions politiques, religieuses, culturelles ou linguistiques. L'école publique est obligatoire. Sa neutralité et son indépendance vis-à-vis de toutes les religions sont garanties.

D'après le magazine en ligne *Fadjiri*, dans la région de l'Extrême-Nord, le mot « laïcité » a perdu son sens dans les établissements scolaires : les élèves désertent les salles de classe pendant les heures de cours pour accomplir la prière. La région est sous-scolarisée. Si on interdit aux élèves de prier pendant les heures de cours, plusieurs parents risquent de ne plus envoyer leurs enfants à l'école. On note de fortes disparités régionales en ce qui concerne les résultats scolaires et les taux de scolarisation.

Sources : <https://fadjiri.gredevel.fr/index.php/analyse/item/36-laicite-a-l-ecole-un-leurre-dns-la-region-de-l-extreme-nord>

Loi n°98/004 du 4 avril 1998 d'orientation et de l'éducation au Cameroun  
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/cameroun/presentation-du-cameroun/>

Anne-Sophie Nkwenkeu, Melvin Jabo, Francesco Guerriero, Julio Zebaze (6<sup>ème</sup> B)  
Chloé Biyegue, Célian Bonneau, Angel Ghouzi, Marc-Antoine Minkoua (6<sup>ème</sup> A)

## INTERVIEW de Madame BANDELEN, CPE

### QUESTION 1 : QU'EST-CE QUE LE LAÏCITÉ À L'ÉCOLE EN GENERAL ?

La laïcité c'est le principe de la liberté, de croire ou de ne pas croire. C'est un fondement de la république française qui doit préserver les élèves de tout prosélytisme idéologique économique et religieux. La laïcité est un attribut essentiel de la république française.

### QUESTION 2 : POURQUOI Y A-T-IL LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE ?

L'école est laïque car l'école n'impose aucune doctrine, n'est hostile à aucune religion. Elle doit transmettre les principes et valeurs, et former les futurs citoyens.

### QUESTION 3 : LA LAÏCITÉ EMPÊCHE-T-ELLE AUX ÉLÈVES DE PARLER DE LEUR RELIGION ?

Dans les établissements scolaires français, les règles de vie précisées dans le règlement intérieur sont respectueuses du principe de la laïcité. Le port de signes ou tenues qui identifient une appartenance religieuse est interdit.

### QUESTION 4 : SI L'ÉCOLE EST LAÏQUE, POURQUOI Y APPREND-ON LES RELIGIONS ?

On apprend l'histoire des religions pour mieux comprendre la diversité culturelle et religieuse qui existe dans nos sociétés, pour mieux connaître l'origine de nos traditions tout en s'intéressant à d'autres modes de pensées, pour favoriser l'apprentissage du dialogue et du respect entre individus.

On apprend les religions à l'école exclusivement dans le cadre histoire et non pour orienter des choix d'appartenance religieuse qui relève de la sphère privée.

### QUESTION 5 : LA LAÏCITÉ AU LYCÉE FUSTEL EST-ELLE NÉCESSAIRE POUR LES CONFLITS ? POURQUOI ?

Oui, elle est nécessaire car elle met tous les élèves au même niveau, ils sont égaux pour vivre ensemble et apprendre dans les meilleures conditions possibles.

Interview menée par Raki BAL, Raphaël BALEPA, John DIPANDA et Mélina ISIKCI (6<sup>ème</sup> B)

## **SONDAGE** (réalisé sur un panel de 24 élèves)

La laïcité accepte-t-elle les violences ?

Oui : 8,3 % Non : 87,5% Sans opinion : 4,1%

Selon vous la laïcité est-elle respectée en général ?

Oui : 16,6% Non : 83,3%

La laïcité est-elle juste ?

Oui : 91,6% Non : 8,3%

La laïcité permet-elle à chacun de croire ou ne pas croire en toute liberté ?

Oui : 83,3% non : 16,6%

Pourquoi y a-t-il des écoles laïques ?

Pour ne pas avoir de bagarre et de discrimination : 66,6%

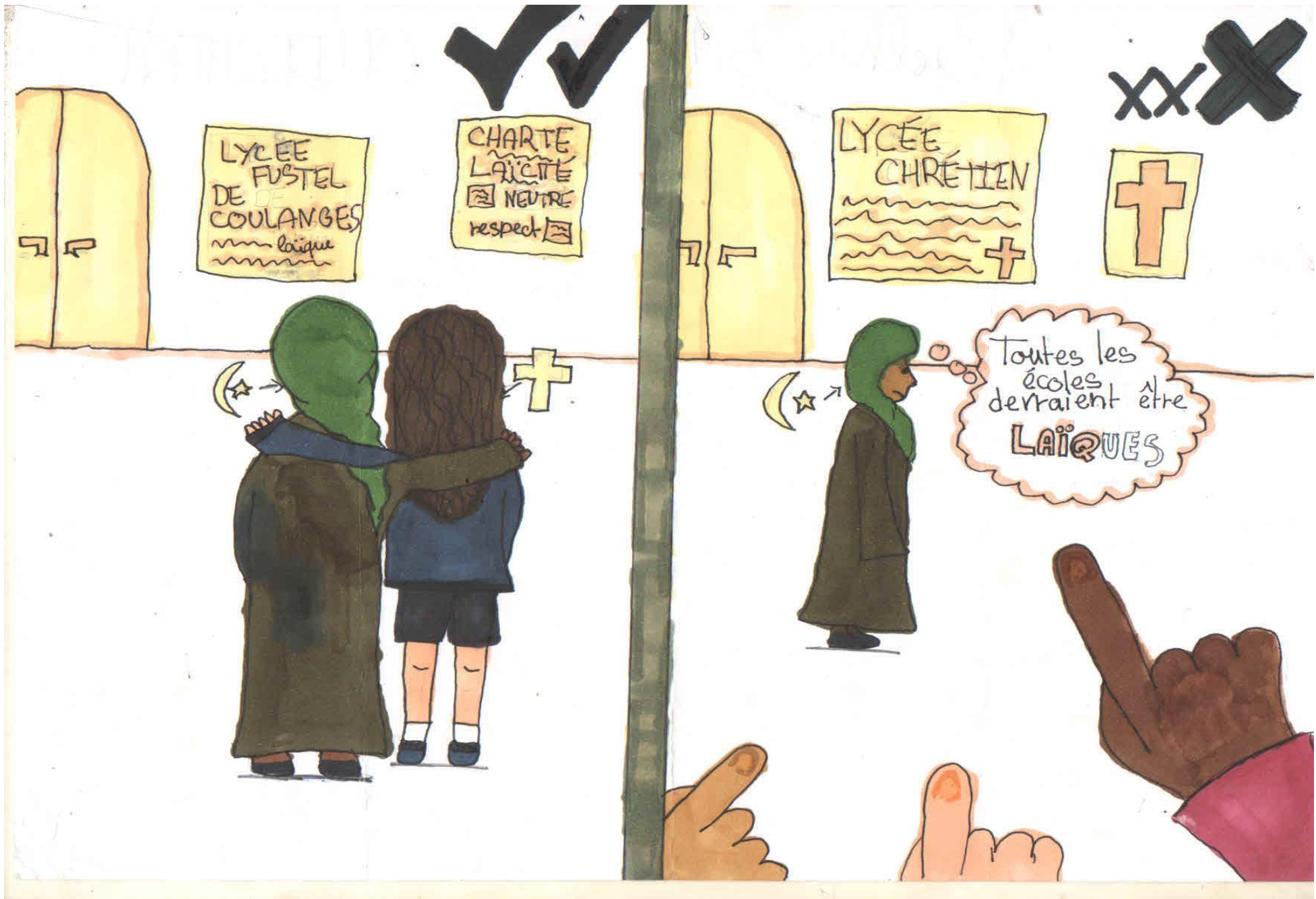
Ne sait pas : 33,3%

Que pourrait-on mettre en place pour mieux communiquer sur la laïcité ?

- affiches : 41,6% - films : 33,3% - discussions / débats : 20,8% - activités ludiques : 12,5%

Djaffar AZENAC, Liam AUMAILLEY, Jabea EKONGOLO, David TAKAH (6<sup>ème</sup> B)

Zoey GROOTENHUIS, Bintou BA, Karrel LAMY, Nathan GRAFF (6<sup>ème</sup> A)



Belkis OULDECHIKH, Léa OLIVA, Défi BOLOKO, Noé-Alpha BEZZINA